

ADHESION AU RESEAU « ACCUEIL VELO »

Monsieur Laurent NOTEBAERT, expose au conseil que :

« Accueil Vélo » est une marque collective développée par France Vélo Tourisme, qui vise à garantir un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance. L'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire est le relais local de ce dispositif national.

Obtenir le label dédié au tourisme à vélo favorise une meilleure visibilité auprès des cyclotouristes, permet d'intégrer un réseau local et national de vélo-tourisme et de bénéficier d'une communication sur les supports développés par le réseau.

Pour obtenir la labellisation « Accueil Vélo », il est nécessaire d'être situé à proximité d'un itinéraire vélo aménagé et jalonné et de disposer d'équipements et de services adaptés pour les vélos (arceaux, prises électriques, kit de réparation...). La pré-visite réalisée sur le PAarc par l'OTCC a permis de confirmer la faisabilité de cette labellisation.

Aussi, il est proposé d'adhérer au réseau « Accueil Vélo » pour pouvoir afficher le label « Accueil Vélo ».

Cette adhésion nécessite un engagement d'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, moyennant une redevance de 200 € TTC pour les 3 ans. Une plaque « Accueil Vélo » est apposée sur le site pour être repéré et le logo peut être utilisé sur les supports de communication de la collectivité.

La commission municipale « Administration Générale – Finances – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve l'adhésion de la commune au réseau « Accueil Vélo » ;
- Autorise le Maire ou l' élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- La dépense sera imputée à l'Article 6281 -Fonction 6 - Sous Fonction 633 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

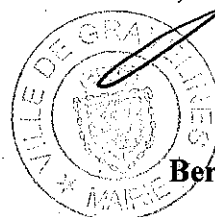
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 28 AVRIL 2026

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,

Le MAIRE,


Christelle DENEUVILLE



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 04 MAI 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 04 MAI 2026

Conseil Municipal convoqué le : 22 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaients présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoints au Maire.

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Aurore DEVOS, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Monsieur Daniel BOLLE, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany DEVAUX-GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Alain BOONEFAES, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,
Monsieur Gaëtan LEDOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame AMAR,

Démissionnaires :

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.